

Lignes de conduite des AA

Accessibilité pour tous les alcooliques

BSG – Box 459, Grand Central Station – New York, NY 10163

Les lignes de conduite des AA sont compilées à partir de l'expérience partagée des membres des AA dans divers domaines de service. Elles reflètent également les orientations données par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux (États-Unis et Canada). Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf pour les questions touchant d'autres groupes ou les AA dans leur ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Le but de ces lignes directrices est d'aider à atteindre une conscience de groupe éclairée.

Les défis de l'accessibilité s'appliquent à tous les alcooliques qui ont des difficultés à participer aux Alcooliques anonymes, qu'il s'agisse de facteurs mentaux, physiques, géographiques, culturels ou autres qui varient d'une personne à l'autre. Certains de ces alcooliques peuvent rencontrer des obstacles pour accéder au message des AA, y compris au niveau des publications, des réunions, du travail de Douzième Étape et de la structure de service. Pour les besoins des présentes lignes de conduite, en définissant les problèmes d'accessibilité auxquels de nombreux alcooliques sont confrontés, nous nous référons principalement aux personnes aveugles et/ou sourdes, ayant une perte d'audition et/ou de vision, à celles qui restent à la maison ou qui sont atteintes d'une maladie chronique, à celles qui vivent avec les effets d'une lésion cérébrale ou d'un accident vasculaire cérébral, aux déficiences intellectuelles et/ou développementales et aux capacités diverses. Les obstacles au message des Alcooliques anonymes ne sont pas toujours évidents.

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR MODIFIER L'ACCÈS

La plupart des participants à nos réunions n'étant pas en situation de handicap, il est fréquent de ne pas avoir conscience des problèmes d'accès que peuvent rencontrer certains membres. Également, les personnes partagent et participent de manière diverse. Ainsi, l'isolement que peut causer une barrière empêchant l'accès peut ne pas être évident.

Le respect de la dignité des autres est au fondement de nos efforts pour transmettre le message aux alcooliques ayant des besoins divers : ce qui est important, c'est de pouvoir nous reconnaître dans les autres, et non de souligner nos différences. Comme l'a dit un membre des AA qui est sourd, « Je suis simplement un alcoolique, comme tout le monde ici. J'ai le même besoin d'être un 'travailleur parmi les travailleurs' et de ne pas faire l'objet d'un traitement spécial. Si vous pouvez simplement rendre le programme disponible pour moi, je ferai ce que je dois faire pour le mettre en pratique. »

Il est également important d'inviter tous les membres à participer à tous les aspects du service au sein du groupe ou lors d'un événement des AA. La communication fonctionne dans les deux sens et les groupes peuvent demander aux membres sourds ou autrement handicapés s'ils aimeraient partager à des événements des AA. Par exemple, inversant la communication, les interprètes pourraient traduire l'expérience d'un membre sourd pour le bénéfice des membres entendants. L'objectif est que tous les alcooliques puissent profiter de la merveilleuse expérience d'appartenir à un groupe et de tous les avantages d'être membre.

En plus d'aider les membres de votre groupe ou de votre comité, vous pouvez aider d'autres personnes à être mieux informées en leur expliquant comment transmettre le message aux alcooliques qui ont des besoins divers, par le biais d'ateliers et de présentations lors de rassemblements des AA, comme les assemblées régionales, les congrès, les conférences, les rassemblements et les Forums territoriaux.

Si nous parvenons à mieux atteindre les alcooliques qui peuvent rencontrer des obstacles pour accéder au message des AA, nous les aidons à transmettre le message à d'autres alcooliques qu'ils connaissent déjà ou avec lesquels ils entreront en contact, en donnant un exemple puissant montrant qu'il est possible d'atteindre la sobriété malgré les obstacles concernant l'accès.

LA TRANSMISSION DU MESSAGE AUX MEMBRES DES AA SOUFFRANT D'UN HANDICAP PHYSIQUE ET/OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Notre Mouvement comprend des membres des AA qui ont subi un traumatisme crânien, qui sont confinés à leur lit à cause d'une maladie chronique ou qui doivent utiliser un fauteuil roulant, un déambulateur ou des béquilles. Les membres d'un groupe peuvent se sentir déconcertés lorsqu'ils sont confrontés pour la première fois à ces défis hors du commun mais, en fait, il existe de nombreuses modifications qui peuvent être apportées afin que les alcooliques ayant des besoins divers puissent être des membres actifs et participants du groupe. Certains ajustements sont simples, d'autres sont plus compliqués, mais il y en a beaucoup qui sont possibles.

Souvent, les AA amènent une réunion à un membre des AA confiné à la maison. « Je ne peux pas vous dire », a rapporté un membre des AA hospitalisé, « quelle différence cela a fait dans mon état mental et émotionnel lorsque ces six personnes se sont présentées dans ma chambre avec le message des AA et tout l'amour et le soutien de notre Mouvement. Et ils l'ont fait deux fois par semaine pendant trois mois, jusqu'à ce que je sois de nouveau capable de participer à des réunions ! J'étais tellement déprimé avant ; j'avais vraiment abandonné — et, pour être honnête, j'avais commencé à penser que je pourrais aussi bien prendre un verre, puisque j'étais en train de mourir de toute façon. Mais le fait d'entendre l'expérience, la force et l'espoir des autres participants au programme m'a incité à combattre mes deux maladies — le cancer et l'alcoolisme. Je ne sais pas ce que j'aurais fait sans les AA à ce moment-là de ma vie ».

Quant aux personnes non tenues de garder le lit, les AA de leur groupe les conduisent souvent aux réunions et les en ramènent, installent des rampes d'accès pour fauteuils roulants au-dessus des marches de la salle de réunion et aménagent la salle de manière à ce qu'il y ait suffisamment d'espace pour les fauteuils roulants ou les déambulateurs. Il est important d'indiquer dans le calendrier des réunions locales les réunions accessibles aux membres qui se déplacent en fauteuil roulant. Il est également important de s'assurer que les toilettes du lieu de réunion sont réellement accessibles aux fauteuils roulants, avec un espace suffisant pour manœuvrer dans la pièce ou dans la cabine.

Les services et le matériel disponibles pour les membres qui souffrent d'une maladie chronique et/ou qui ont une capacité ambulatoire limitée comprennent le *Loners/Internationalist Meeting* (LIM) (en anglais seulement), un bulletin pour les membres des AA qui se trouvent dans des

régions isolées, en mer, ou qui sont confinés à la maison ou à l'hôpital (qu'on appelle les confinés) et qui restent en contact avec d'autres membres par le biais du courrier et des bulletins. Pour obtenir des renseignements sur LIM, appelez le BSG, 212-870-3400, ou envoyez un courriel à LIM@aa.org. De nombreux membres des AA échangent par le biais de réunions en ligne. Vous pouvez contacter l'Intergroupe des AA en ligne (www.aa-intergroup.org) pour plus d'information.

TRANSMETTRE LE MESSAGE AUX AA SOURDS OU MALENTENDANTS

Les personnes sourdes ont une perte auditive profonde et ne peuvent pas comprendre la parole par l'audition, même lorsque le son est amplifié. Les personnes malentendantes sont celles qui ont des problèmes d'audition qui les empêchent de comprendre les sons de la parole. Pour les membres sourds ou malentendants, le recours à un interprète professionnel en langage des signes américain (LSA) est encouragé. Les interprètes permettent aux membres sourds et aux membres entendants de *partager* leur expérience, leur force et leur espoir, ce qui favorise la pleine participation à nos réunions et à nos fonctions de service. Cependant, les membres entendants des AA ne devraient toutefois pas laisser l'absence de compétences en LSA ou d'un interprète les empêcher de tendre la main aux alcooliques sourds. Le stylo et le papier, ainsi que la messagerie texte, sont d'excellents outils pour entamer une conversation. Le Comité d'accessibilité, les membres du groupe d'attache ou les membres du comité de district peuvent compiler et tenir à jour une liste de réunions où des interprètes LSA sont disponibles, ainsi qu'une liste d'interprètes LSA qui sont disposés et capables de traduire lors d'événements des AA. Le coût des interprètes LSA peut être un facteur pour les groupes. Dans certaines régions, les comités d'intergroupe ou de district fournissent une aide financière et/ou aident à coordonner les efforts pour rendre disponibles des réunions où est utilisé le langage des signes.

Les réunions sur les plates-formes virtuelles ont souvent des fonctionnalités de sous-titrage et de transcription, ce qui permet d'accroître l'accès au message des AA pour les membres qui sont sourds ou malentendants. Certains bureaux centraux ou intergroupes communiquent avec les membres des AA et les nouveaux arrivants qui sont sourds ou malentendants par l'entremise du Service de Relais Vidéo (SRV). Pour utiliser le SRV, une personne sourde ou malentendante doit disposer d'un équipement de vidéoconférence ou d'un visiophone, et d'une connexion Internet à haut débit. Le SRV permet à une personne sourde ou malentendante de passer et de recevoir des appels téléphoniques par l'intermédiaire d'un assistant de communication qui est un interprète qualifié en langage des signes américain. Pour de nombreuses personnes sourdes ou malentendantes, le SRV est plus proche des services téléphoniques « fonctionnellement équivalents » que toute autre forme de service de relais.

Avec l'aide des comités d'Accessibilité du bureau central/intergroupe, du district ou de la région, les membres des AA peuvent déployer des efforts pour créer de nouveaux groupes ou réunions des AA qui sont plus accessibles aux membres sourds ou malentendants. Il est important d'établir le contact avec la communauté des sourds de votre région lorsque vous songez à mettre sur pied une nouvelle réunion qui offrira une traduction en LSA. Préparez des affiches, distribuez-les lors d'autres réunions avec interprétation et envoyez-les aux professionnels locaux qui travaillent avec des alcooliques sourds.

Les services et la documentation destinés aux sourds et aux malentendants comprennent des DVD d' *Alcoholics Anonymous*, *Twelve Steps and Twelve Traditions*, et de la brochure « *L'accès aux AA : des membres racontent comment ils ont surmonté des obstacles* » en LSA. (La version LSA de « *L'accès aux AA : des membres racontent comment ils ont surmonté des obstacles* » est actuellement intitulée « *Les AA pour l'alcoolique avec*

des besoins spéciaux ».) Les membres sourds peuvent participer au bulletin LIM. Pour plus d'informations, lisez les Lignes de conduite des AA sur « La transmission du message des AA à l'alcoolique qui est sourd ».

TRANSMETTRE LE MESSAGE AUX MEMBRES DES AA AVEUGLES OU MALVOYANTS

Pour les membres des AA qui sont aveugles ou malvoyants, le simple fait de se rendre à la salle de réunion peut constituer le plus gros problème. Les comités d'accessibilité, les membres des groupes d'attache ou les membres du comité de district peuvent dresser et tenir à jour une liste de membres voyants qui sont prêts à assurer le transport entre les réunions et les autres activités des AA. Plusieurs groupes ont demandé à leur bureau central local ou à leur intergroupe de coder les listes de Douzième Étape pour identifier les membres qui sont prêts à assurer le transport. Les membres aveugles ou malvoyants peuvent demander de l'aide pour s'orienter autour et dans la salle de réunion des AA.

Les services et la documentation destinés à l'alcoolique aveugle ou malvoyant incluent des livres et brochures en braille, en gros caractères et/ou sur CD.

PUBLICATIONS FACILES À LIRE

Si vous vous rendez compte qu'un membre a une capacité de lecture limitée, vous pouvez l'aider de plusieurs manières.

Par exemple, lorsque le responsable des publications de votre groupe annonce les livres et les brochures disponibles à la réunion, il peut également mentionner les nombreux livres, brochures et articles du Grapevine qui sont disponibles en format audio. Vous pouvez aussi structurer vos réunions sur les Étapes et les Traditions de façon à ce que l'Étape ou la Tradition soit lue à haute voix au début de la réunion, ce qui est excellent pour tout le monde !

Les services et le matériel disponibles pour aider les AA qui ont des déficiences intellectuelles ou développementales comprennent des CD et des DVD, des publications illustrées et faciles à lire, comme « *Les AA sont-ils pour moi ?* », « *Les Douze Étapes illustrées* », « *Trop jeune ?* », « *Jean... face à son problème* », « *L'histoire de Nicole* » et « *Ça vaut mieux que de poireauter en prison* ».

LES COMITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Les problèmes d'accessibilité s'appliquent à tous les alcooliques qui ont des difficultés à participer aux activités des Alcooliques anonymes. Dans l'ensemble du Mouvement, les AA découvrent que le lien commun du rétablissement peut transcender ces problèmes d'accessibilité, quel que soit l'obstacle à la réception du message des AA.

Certaines entités des AA tentent de répondre à ces divers besoins en formant des comités d'Accessibilité. Dans certaines localités, les comités se nomment en fonction du besoin particulier auquel ils répondent, comme le « Comité des personnes confinées à domicile ». Les membres des comités d'Accessibilité explorent, élaborent et offrent souvent des ressources pour rendre le message des AA et la participation à notre programme accessibles à tous ceux qui en font la demande. Un membre du personnel du BSG affecté à l'Accessibilité est disponible comme personne-ressource pour partager son expérience en matière d'accessibilité et pour répondre aux questions des comités locaux d'accessibilité.

Pour favoriser la communication et la collaboration, les comités d'accessibilité sont encouragés à tenir leurs comités régionaux et les bureaux centraux/intergroupes locaux au courant de leurs activités. Il est également utile de travailler en étroite collaboration avec les comités chargés de l'Information publique et de la Collaboration avec les Milieux professionnels afin de tenir le public et les organismes appropriés au courant de l'accessibilité des AA aux alcooliques ayant des besoins divers.

COMMENT SE PROCURER LA DOCUMENTATION DES AA POUR L'ACCESSIBILITÉ

La dernière section du catalogue des publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service énumère un large éventail de publications et de matériel audiovisuel pour les alcooliques ayant des besoins divers.

RÉSUMÉ

Notre Gros Livre dit : « Nous sommes des gens qui normalement ne nous fréquenterions pas. » Le plus important est de parler le langage du cœur. Cela est particulièrement vrai lorsque quelqu'un est un peu différent des autres. Mais l'unité du groupe se renforce lorsque tous les

membres sont inclus, respectés et capables de fonctionner comme des membres à part entière du groupe, et l'abstinence de chacun s'en trouve renforcée. Lorsque nous sommes confrontés aux défis de répondre aux besoins divers de certains membres, nous ferions bien de nous rappeler la Déclaration de responsabilité des AA : « Si quelqu'un, quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là... et de cela, je suis responsable. »

Veillez faire part au Bureau des Services généraux de vos expériences et de vos réussites dans la transmission du message de rétablissement des AA à des alcooliques ayant des capacités et des besoins divers. Le BSG fera à son tour part de votre expérience aux membres des AA.

Le Bureau des Services généraux publie une Liste de contrôle de l'accessibilité pour aider les groupes à évaluer l'accessibilité globale de leurs lieux de réunions. Cette liste de contrôle est incluse ci-dessous et est disponible auprès du Bureau des services généraux.

LISTE DE CONTRÔLE DE L'ACCESSIBILITÉ À l'intention des réunions et des groupes

Votre réunion est-elle accessible ? Ce guide a pour but de réduire les obstacles physiques à l'accès aux réunions qu'une personne peut rencontrer lorsqu'elle assiste à des réunions dans vos locaux. Les lieux de réunion accessibles sont physiquement accessibles afin que toute personne puisse arriver sur place, s'approcher du bâtiment, et entrer dans la réunion sans obstacles.

Introduction

Vous trouverez ci-dessous quelques questions auxquelles votre groupe peut répondre pour déterminer l'accessibilité globale de votre lieu de réunion.

LE STATIONNEMENT

- ☐ Y a-t-il un nombre suffisant de places de stationnement accessibles ?
(9 pieds [2,75 m] de largeur pour la voiture, plus une allée d'accès de 5 pieds [1,5 m] de largeur)
- ☐ Ces espaces sont-ils près d'une entrée accessible ?
- ☐ Les espaces sont-ils signalés par des panneaux d'identification ?
- ☐ L'aire de stationnement ou la rue est-elle bien éclairée, dégagée de neige, de glace ou d'autres débris ?
- ☐ Y a-t-il une voie bien éclairée depuis la rue ou le parking? Est-elle accessible aux personnes utilisant des fauteuils roulants ?
- ☐ Les trottoirs sont-ils uniformes et bien entretenus? Y a-t-il des rampes pour faciliter l'accès aux trottoirs ?

TRANSPORTS

- ☐ Votre salle de réunions est-elle accessible par transport en commun ?
- ☐ Y a-t-il un trajet qui ne demande pas d'utiliser un escalier ?
- ☐ Une personne utilisant une canne ou autre dispositif facilitant sa mobilité pourra-t-elle détecter les obstacles sur sa route incluant les objets suspendus ?
- ☐ Pour les réunions tenues en soirée, la voie d'accès est-elle bien éclairée ?

L'ENTRÉE

- ☐ Y a-t-il des marches, un seuil ou d'autres barrières physiques dans l'entrée ?
- ☐ Dans l'affirmative, y a-t-il une rampe, un ascenseur ou existe-t-il une autre entrée accessible ?
 - ☐ La rampe est-elle très inclinée? Est-elle munie d'un garde-fou?
 - ☐ L'ascenseur est-il en bon état ? Si l'ascenseur nécessite une clé, y a-t-il une personne sur les lieux qui a la clé ou qui sait où la trouver ?
 - ☐ L'autre entrée accessible est-elle identifiée par une signalisation facile à suivre ?

- ☐ La porte d'entrée est-elle assez large (32 pouces [81 cm]) et y a-t-il assez d'espace pour laisser passer un fauteuil roulant ?
- ☐ Une personne utilisant un fauteuil roulant peut-elle ouvrir les portes ou cette personne aura-t-elle besoin d'aide ?

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

- ☐ Le passage entre l'entrée et la salle de réunion est-il sur un même niveau et praticable en fauteuil roulant ?
- ☐ Sinon, y a-t-il une rampe pour permettre à une personne utilisant un fauteuil roulant d'accéder à la salle de réunion ? (Porter une personne dans un escalier n'est pas une solution acceptable).
- ☐ S'il y a un ascenseur ou un monte-charge, est-il en bon état de marche ? Si l'ascenseur ou le monte-charge fonctionne avec une clé, quelqu'un sur place est-il en possession de la clé ou sait-il où la clé est conservée ?
- ☐ Les corridors et les ouvertures de portes sont-ils assez larges pour laisser passer un fauteuil roulant (32" [81 cm]) ?
- ☐ Les couloirs sont-ils assez dégagés pour laisser passer toute personne sans encombre ?

LES TOILETTES

- ☐ Y a-t-il au moins une toilette pleinement accessible ?
- ☐ Les portes des cabines de toilettes sont-elles fonctionnelles ?
- ☐ Y a-t-il assez d'espace pour permettre à une personne utilisant un fauteuil roulant de manœuvrer dans la cabine ? (44" [112 cm] pour le mouvement avant et un espace d'un diamètre de 5 pieds [1,5 m] ou en forme de T pour les virages.)
- ☐ Y a-t-il des barres d'appui au mur, derrière et à côté de la toilette ?
- ☐ Les robinets fonctionnent-ils sans les tourner ?

LA SALLE DE RÉUNION

- ☐ L'aménagement des chaises permet-il le déplacement d'une personne utilisant un fauteuil roulant dans les allées ?
- ☐ L'éclairage est-il suffisant ?
- ☐ Y a-t-il une section réservée aux sourds et malentendants ?
 - ☐ Dans l'affirmative, a-t-on prévu assez d'espace pour permettre à l'interprète du langage des signes de s'asseoir à proximité de ce groupe ?
- ☐ Y a-t-il une personne pour aider les personnes ayant des difficultés intellectuelles liées à un handicap à suivre la réunion ?
- ☐ Le service de café est-il facile d'accès aux personnes utilisant un fauteuil roulant ou autre type d'aide au déplacement ?
- ☐ Des publications des AA sont-elles disponibles pour répondre aux besoins des personnes ayant des capacités diverses ?
- ☐ L'intergroupe/bureau central local est-il au courant que la salle de réunions est accessible aux personnes ayant divers besoins d'accessibilité ?

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur l'accessibilité et l'aménagement de votre espace de réunion auprès du comité d'accessibilité de votre District ou de votre Région, ou encore auprès de votre Intergroupe local ou de votre Bureau central. Vous pouvez aussi chercher sur Internet une variété de guides et d'informations sur l'accessibilité.

De plus, les documents suivants sur l'accessibilité sont disponibles sur notre site Web des AA à l'adresse www.aa.org.

1. Liste de contrôle de l'accessibilité À l'intention des réunions et des groupes (FSMF-208)
2. Lignes de conduite des AA — La transmission du message des AA aux alcooliques sourds (FMG-13)
3. Au service de tous les alcooliques (FF-107)
4. L'accès aux AA — Des membres racontent comment ils ont surmonté des obstacles (FP-83)
5. Manuel de l'Accessibilité (FM-48i)